

DN

GRANDE-BRETAGNE

LES *BRITANNI* DU TEMPS DE L'OCCUPATION ROMAINE. ÉPOQUES DRUIDIQUES.

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	

N° 1. — Bretonne vêtue à la romaine. — Sa tunique est le *gaunacum*, dont le tissu était velu d'un côté.

N° 2. — Belge breton. — Avant notre ère, l'Angleterre, proprement dite, comptait deux espèces de populations celtiques; l'une, qui habitait l'intérieur des terres, se disait autochtone; l'autre était due à une émigration successive de *Belges* ou *Galls* germanisés, qui eut lieu vers le septième siècle de Rome. (Cæsar, *de Bello Gallico*.)

N° 3. — Homme des Cassitérides (nom ancien des îles Sorlingues), du grec *cassiteros*, étain, dont il y avait des mines exploitées par l'habitant de ces contrées.

N°s 4 et 5. — Juges. — Les druides se divisaient en trois ordres distincts : les deux premiers, unissant la puissance temporelle à l'autorité spirituelle, se composaient : 1° des prêtres, voués au sacerdoce, et à l'enseignement des doctrines religieuses qu'il était interdit d'écrire, et ne devaient être transmises qu'oralement; 2° des juges, druides de la loi écrite, qui avaient pour attributions de formuler et d'appliquer les lois nécessaires pour régler les questions de propriété et les rapports entre voisins. Les *Decrees of the judges*, généralement émis sous forme d'axiomes, forment le fonds des lois connues sous le nom de *Brehonnes*, *Irish-Brehons*, lois d'Irlande. On ne sait rien sur les formes judiciaires observées par ces juges sacrés, mais il y a tout lieu de croire que les tribunaux étaient à ciel ouvert comme les temples. Les *bardes* étaient les druides du troisième ordre, considéré comme inférieur; ils conservaient dans leur mémoire les traditions nationales, la généalogie des clans, et chantaient sur la *rotte* les exploits des chefs.

N°s 6 et 7. — Prêtresses bretonnes de l'époque romaine. — Ces deux prêtresses, que l'on voit dans l'ouvrage auquel nous les empruntons, prêtes à sacrifier devant un temple romain, sont données comme vouées au culte de

Cybèle. Il semble qu'il y ait plus de motifs pour les rattacher aux traditions religieuses d'un caractère national chez les Galls ou Bretons, que pour les considérer comme appartenant au paganisme même du latin vainqueur.

Cybèle est la même que Rhea, la grande déesse du monde oriental, la *Grande-mère*, ou *mère des dieux*; celle de Zeus pour les Grecs. A Rome, les prêtres de Cybèle étaient des *Galli*.

Les danses orgiaques de ces corybantes sauvages, munis de tambours, de cymbales, de cors, armés de toutes pièces, et se livrant aux plus violents transports, étaient empreintes d'une barbarie qui convenait assurément à ce culte des druides, aux dogmes inconnus, mais qui a laissé le souvenir ineffaçable de ses sacrifices humains, et celui du rôle de la prêtresse qui devenait *prophétesse*, en observant comment la victime tombait, et en fouillant dans les entrailles palpitantes sur la pierre même du sacrifice.

N° 8. — Costume militaire des nations autrefois situées sur les côtes occidentales de la Baltique. — Les Danois et les Norvégiens, prenant la « *route des cygnes* » pour gagner les îles semées autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, y ont commencé leurs expéditions de très bonne heure. Le mélange scandinave et même saxon est resté très prononcé chez les Highlanders. Au moyen âge on voit quantité de chefs des clans écossais, dont l'extraction est danoise ainsi que celle de leurs nobles.

N°s 9 et 10. — Irlandais, homme et femme, en costume d'hiver. — L'existence historique donnée aux Iles britanniques par la conquête romaine est restée incomplète en ce qui concerne l'Irlande qui a échappé à cette conquête. Quoique l'île d'Irène, du nom que lui donnent souvent les Anglais, fût connue des Romains comme des Grecs, et quoique Strabon, Pomponius Mela, Solin et Ptolémée en aient assez longuement parlé, l'Irlande devait rester en dehors des travaux précis laissés par les Romains sur les peuples qu'ils ont vus de près ou combattus.

Les chants des bardes, les *seanachies* ou récits des historiens généalogistes, les *mabinogion* ou contes populaires, enfin la collection des vieilles lois de l'Irlande, les *brehonnes*, sont restés les documents les plus directs sur des origines qui forment une histoire fort nuageuse, répétée par les moines du moyen âge, et qui se compose d'une série, presque régulière, d'époques marquées chacune par l'arrivée dans l'île de quelque nouvelle colonie.

Qu'il suffise d'indiquer ici que la première des colonies aurait débarqué en Irlande quelque temps avant le déluge. L'expédition était conduite par Césara (*Ké-as-ir*, ou *Ké-as-aire*), nièce de Noé. C'est en s'appuyant sur des données de ce merveilleux que ces peuples ont prétendu surpasser en antiquité toutes les nations européennes.

César considérait les *Britanni* de la grande île comme fort grossiers, et les Irlandais comme l'étant encore davantage. On disait des Irish qu'ils vivaient dans les bois, n'ayant pour villes que des circonvallations de branches d'arbres au milieu des forêts; enfin, on les accusait d'anthropophagie.

L'histoire de l'Irlande ne se confond avec celle de l'Angleterre qu'à partir du douzième siècle environ; et, quoique l'on voie la race des chefs militaires de l'Irlande, ceux que l'on désigne sous le nom de rois *dalriadiques*, fournir à l'Écosse ses premiers rois dans le deuxième siècle de notre ère, l'époque héroïque ou païenne de l'Irlande,

son âge théocratique ou fabuleux, se prolonge beaucoup plus avant dans le temps que pour les parties de la Grande-Bretagne gouvernées par les Romains pendant plus de trois siècles.

N° 11. — Guerrier breton monté. — Les Bretons, dont la tactique habituelle était de lancer leurs chariots pour l'attaque, réunissaient dans le combat l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin. Usant de la crainte qu'inspirait l'impétuosité de leurs chevaux et la rapide irruption de leur robuste char de bataille aux roues armées de faux (*il vient comme les flammes de la mort*, dit Ossian), ils pénétraient au milieu des escadrons ennemis, sautaient à terre, et combattaient à pied. Les cavaliers montaient des chevaux habitués par un exercice journalier à s'arrêter tout à coup sur les pentes rapides; on les modérait, on les détournait à volonté. Ce cheval de petite race, vif, plein de feu, était si docile et si bien dressé que lorsque, dans la bataille, il était abandonné par le guerrier préférant combattre à pied, le maître le retrouvait à la place même où il avait été laissé; le cheval avait attendu son retour, sans bouger; quelquefois chaque cavalier se trouvait flanqué de deux fantassins, et ne mettait point pied à terre pour le combat; les deux piétons accompagnaient les chevaux au pas de course en combattant des deux côtés. César reconnaît que la tactique des Bretons ébranla d'abord la solidité des légions romaines. « Dans les armées des Galls, dit de Gobineau, les chiens de combat tenaient la place des éléphants. »

N° 12. — Breton romanisé. — La Grande-Bretagne, occupée par les Romains depuis l'an 54 avant J.-C. jusqu'en 420 de l'ère chrétienne, subit l'influence de la civilisation latine de la même manière que la Gaule même; du moins jusqu'aux murailles protectrices élevées par Adrien et Sévère contre les agressions incessantes des Calédoniens.

Sous les empereurs romains la Grande-Bretagne était devenue, administrativement, une simple partie de la Gaule qui, selon la décision de Constantin, ne formait qu'une seule préfecture, divisée en trois diocèses : la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. Le *vicair*e de la Bretagne, dont l'autorité civile et militaire s'étendait sur les cinq provinces romaines de l'île, était un officier du préfet de la Gaule.

Caracalla avait étendu à tout le corps de la nation le droit de bourgeoisie, restreint d'abord par Adrien à tout habitant des provinces qui avait un rang et de l'opulence. Dans les premiers temps de la conquête, les Bretons avaient regardé comme si affreux d'être soumis à l'autorité des Romains que beaucoup d'entre eux tuèrent de leurs propres mains leurs femmes et leurs enfants pour les soustraire à l'esclavage. Avec le temps, non seulement les Bretons fournirent un contingent militaire important à leurs conquérants, mais leurs chefs mêmes, en qualité de chefs d'armées eurent à diriger avec les leurs des troupes romaines. Ce fut le rôle du *comes Britanniarum* et du *dux Britanniarum*, qui, sous les derniers empereurs et sous ce titre de *dux*, chef d'armée, commandait les troupes stationnées sur les frontières septentrionales et distribuées dans trente-sept places fortes. Le *comes Britanniarum* ou comte de Bretagne, avait le commandement des forces romaines qui étaient distribuées dans les villes, les forts et les châteaux de l'intérieur.

Le contingent habituel des Bretons était de 18,000 hommes, sans compter ceux que Rome envoyait sur le continent, et jusque dans les provinces éloignées, en Égypte, en Espagne, en Arménie, où sous le manteau militaire aux couleurs du clan, comme on voit ici *le sagum*, ces auxiliaires, braves entre tous, méritèrent leur glorieux surnom de *invicti juniores Britannici*.

N° 13. — Le Calédonien. — Les *Scoti* et les *Picti*. — Les Romains donnèrent à la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, leur *Britannia barbara*, le nom de *Caledonia*. Le *Calédonien*, c'était l'habitant des bois. Ceux de ces Bretons que les Romains rencontrèrent en pénétrant pour la première fois dans les parties montagneuses de ces contrées se donnaient le nom d'*Albaniens*, que les Highlanders conservent entre eux, le nom d'Écosse et d'Écossais leur restant pour ainsi dire inconnus. Les *Scoti*, qui ont fait donner leur nom à l'Écosse, devenue sous les Romains la *Scotia*, sont mentionnés par les Latins comme une des principales tribus de la Calédonie.

Les *Picti* n'apparaissent que très tard dans les écrits romains, 276 ans après J.-C. On se servit de cette expression, toute latine, pour désigner des tribus placées dans une situation intermédiaire, entre les Bretons soumis aux Romains, et ceux qui restaient libres. Leur nom général dans le pays, tenant à cette position, est d'une souche toute bretonne : *maens*, milieu, et *ailich*, habitants. Les *Maaeti* ou *Meates* se divisaient en *Otodins*, *Galéniens*, *Selgoves*, *Novantes* et *Damniens* ou *Dunmiens*. Ces bas-Calédoniens conservant les mœurs des ancêtres, continuaient à se montrer dans les batailles le corps nu et tatoué, semblables aux Bretons rencontrés par les premiers Romains, et dont Jules César dépeint l'aspect horrible dans les combats. « Les Bretons, dit-il, laissent croître leurs cheveux et se rasent tout le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Ils se teignent tous le corps avec du pastel. »

La couleur bleue employée par les Bretons pour faire valoir leurs tatouages, le plus ordinairement appelée *pastel*, était extraite de la guède, le *glastrum*, une plante crucifère dont la feuille fournit un bleu du genre de l'indigo.

Les Bretons avaient des opérateurs spéciaux, voués exclusivement au tatouage. Le *pictor* traçait des figures sur la peau en la perçant à l'aide d'aiguilles, et de manière à ce que les plaies retinssent la matière colorante dont on les enduisait. Les figures de toute espèce étaient invariablement bleues et indélébiles. On les traçait, ordinairement, dès l'enfance; elles croissaient, s'élargissaient, selon le développement du corps. Les gens d'un rang inférieur n'avaient sur leur peau que quelques figures de petit format, d'une gravure grossière. Dans les familles distinguées les figures avaient de plus grandes dimensions; l'exécution en était plus fine, plus élégante, et surtout on en avait un plus grand nombre, mesuré sur le rang, et selon le degré de la noblesse. Les dames bretonnes elles-mêmes avaient adopté cette espèce de parure, le tatouage était considéré par elles comme un ornement en même temps que comme une marque de distinction.

Les *Celtes* ou *Gomers*, le *Kimbr* ou *Cimri*, ont exercé la curiosité des savants modernes dans une mesure où nous saurions d'autant moins les suivre qu'il y a encore beaucoup d'obscurités sur ce sujet.

On a pensé, dit de Gobineau, que le nom de *Gumiri*, de *Kymri*, de *Cimbre*, pouvait indiquer une branche de la famille celtique, différente de celle des *Galls*, de même que dans les Celtes on ne savait pas reconnaître ces derniers. Mais il suffit de considérer combien les deux dénominations de *Gall* et de *Kymri* s'appliquent souvent aux mêmes tribus, aux mêmes peuplades, pour abandonner cette distinction. D'ailleurs, les deux mots ont le même sens ou à peu près. Si *Gall* veut dire *fort*, *Kymri* signifie *vaillant*.

Les nations galliques appartenaient à la race blanche dans la partie originelle de leur essence. Chez elles, les



GRANDE BRETAGNE

GREAT - BRITAIN

GROSSBRITANNIEN

DN

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Brossé lith.

guerriers avaient une carrure solide, des membres vigoureux, une taille gigantesque, les yeux bleus ou gris, les cheveux blonds ou rouges. C'étaient des hommes à passions turbulentes, avides, amoureux du luxe, recourant volontiers aux armes.

Ainsi faites, les nations galliques étaient parvenues de très bonne heure à un état social assez relevé ; l'alliage finnois aurait, toujours selon de Gobineau, modifié leur nature.

Les armes des Kymris étaient de métal, quelquefois de pierre, mais, en ce cas, très finement travaillées au moyen d'outils de bronze ou de fer. Ils avaient des masses d'armes en argile cuite, richement dorées et peintes, dont la destination semble purement figurative. Les hommes de la plèbe devaient faire arme de tout ; car il était plus facile au pauvre d'emmancher un caillou percé dans un bâton que de se procurer une hache de bronze, mais le langage gallique montre que les métaux étaient très connus de ces nations qui savaient fort bien les travailler.

Les monuments des deux âges du bronze et du fer ont fourni une énorme quantité d'outils divers, qui donnent encore une haute idée de l'aptitude des nations celtiques au travail du minéral. Ce sont des épées, des haches, des fers de lance, des hallebardes, des jambards, des casques, le tout d'or ou doré, de bronze ou d'argent, ou de fer, ou de plomb, ou de zinc ; des baudriers, des chaînes précieuses destinées aux hommes pour suspendre le glaive en cuivre, *copar*, le métal le plus en usage chez les Galls pour la fabrication des épées, et aux femmes pour attacher les clefs de la ménagère : des bracelets de fil de métal tourné en spirales, des broderies appliquées sur des étoffes, des sceptres, des couronnes pour les chefs, etc. (Voir les nombreux exemples que contiennent nos planches celtico-scandinaves.)

Les Celtes avaient des meubles travaillés en bois avec assez de soin, des ouvrages d'or et d'ivoire, tels que peignes, aiguilles de tête, cuillers, dés à jouer, cornes servant de vases à boire ; puis des harnais de chevaux garnis et ornés de plaques de cuivre ou de bronze doré. Un grand nombre de vases de toutes formes, tasses, amphores, coupes. Ils avaient même des objets en verre, assez communs chez eux ; on en trouve de blancs et de colorés en bleu, en jaune, en orange. Il y a aussi des colliers de cette matière, que l'on tient pour des ornements ayant servi d'insignes au sacerdoce druidique ; on aurait distingué par ces colliers les degrés de la hiérarchie. Les Celtes, qui fabriquaient les étoffes sur une grande échelle, et s'entendaient à produire le drap de laine à tous les degrés de finesse, se montraient empressés à se vêtir des étoffes bariolées dont les tartans écossais sont un souvenir direct.

Outre la pierre et le bois que les Galls employaient dans leurs constructions, ils usaient aussi de la brique. Les Romains n'ont pas été les premiers à établir des voies de communication dans les pays kymriques ; ils y ont trouvé des cités bien peuplées, bien bâties, bien défendues, communiquant entre elles, non par des sentiers et des gués difficiles, mais par des routes régulières et des ponts. Plusieurs des chemins les plus célèbres que l'on attribue aux Romains sont d'anciens ouvrages nationaux, entretenus et réparés par les soins du conquérant.

Enfin les Celtes, habiles à tant de travaux divers, et qui avaient besoin de monnaie pour leur commerce extérieur, connaissaient l'usage du numéraire trois cents ans au moins avant la venue de César. Avec la

monnaie, les Celtes possédaient encore l'art de l'écriture. Plusieurs inscriptions copiées sur des médailles celtibériennes, mais jusqu'à présent non déchiffrées, en font foi pour une époque lointaine.

Le système aristocratique était en vigueur chez les Galls, et l'esclavage existait également parmi eux.

Figures tirées du Costume of the original inhabitants of the British Islands, par Samuel Rush Meyrick et Charles Hamilton Smith, Londres, 1815.

Voir le texte de cet ouvrage, et l'Angleterre, par MM. Léon Galibert et Clément Pellé, Univers pittoresque ; — L'article Irlande (histoire) Encyclopédie moderne, Didot ; — et l'Essai sur l'inégalité des Races humaines, par de Gobineau.

